



Une mutuelle communale

Publié le 14/04/2015 Jean-Louis Savignac

Une réunion publique d'information est organisée samedi 18 avril, à 11 heures, à la salle des fêtes, pour la mise en place d'une mutuelle communale « Ma commune ma santé ». Forte du constat que des familles se voient contraintes de renoncer à souscrire une complémentaire santé pour des raisons financières ou ne recourent plus aux soins trop onéreux (dentaire, optique...), la municipalité de Saint-Privat-des-Prés a souhaité se mobiliser et apporter une réponse concrète à ses habitants en matière de protection sociale. L'association Actiom, association d'assurés, accréditée par la commune en décembre 2014, propose un contrat local de santé, des actions de mutualisation en recherchant les meilleures offres auprès de différents prestataires.